

Annexe 2 :

Dispositions d'application de la segmentation et points à contrôler

Prix du lait dans les divers segments	Ct. par kg de lait
Prix du lait dans le segment A , basé sur le prix indicatif A de l'IP Lait ¹	...
Prix du lait dans le segment B , basé sur le prix indicatif B de l'IP Lait ¹	...
Prix du lait dans le segment C , basé sur le prix indicatif C de l'IP Lait ¹	...
Encaissement de cotisations (uniquement achat au premier échelon):	Ct. par kg de lait
Cotisation de l'organisation régionale de producteurs de lait	
Marketing générique (fonds de marketing de la FPSL):	
Marketing en faveur des exportations de fromage (SCM):	
Autres contributions pour des mesures de stabilisation du marché:	
Frais administratifs de la FPSL:	
Union suisse des paysans (USP), 5201 Brugg, contribution sur le lait:	
Cotisations	

¹Pour un lait standard avec une teneur de base de 40,0 g de graisse et de 33,0 g de protéines brutes par kg de lait, y compris supplément pour le lait transformé en fromage; pour la quantité fixée dans les divers segments à l'annexe 2.